

COMMUNIQUE
POST ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 AVRIL 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire de la CMT, s'est réunie le 29 avril 2013 à 10 h, au siège social de la société.

L'Assemblée a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions qui lui étaient soumises, telles que publiées dans le journal LES ECO du 27 mars 2013, sans aucune modification ; sauf pour la date de paiement des dividendes fixée par l'Assemblée au 27 mai 2013.

Le Conseil d'Administration